
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 15 mars 2017

Résolution: CE17 0399

Vu la résolution CA17 210054 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 7 mars 2017;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé au carrefour des rues Churchill, Clemenceau et Lloyd-George dans le quartier Crawford Park », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé au carrefour des rues Churchill, Lloyd-George et Clemenceau dans le quartier Crawford Park »;
- 2- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique prévue conformément la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.014 1165291022
/cb

Pierre DESROCHERS

Président du comité exécutif

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 17 mars 2017